

# Le croquant

de Bourgogne — Franche-Comté

POUR L'UNITÉ AVEC LA CLASSE OUVRIÈRE

NOVEMBRE 1977 - N° 10

1 F

## Editorial

Voici le numéro 10 du *Croquant*, vous l'attendez certainement depuis quelque temps. Mais nous venons de traverser la mauvaise saison à la campagne, celle où les travaux aux champs prennent trop de temps. Les «journalistes» du *Croquant* ne sont pas de vrais journalistes. Ils n'ont pas de temps libre pour faire les articles ou pour aller les recueillir.

C'est pour cela qu'il est nécessaire que chaque petit agriculteur sache que *Le Croquant*, c'est leur journal, c'est le journal de ceux qui sentent à chaque instant sur leurs épaules le poids du Crédit Agricole, de la Copal, de Sanders, etc... qui se rendent compte que telle ou telle mesure prise, aussi bien pour réduire le lait que pour faire supporter des charges supplémentaires au producteur, ces mesures sont faites pour éliminer les petits paysans jugés non rentables.

C'est le journal de ceux qui ne reconnaissent plus leurs défenseurs dans la FDSEA ni dans d'autres organisations du département.

L'agriculteur qui ne veut pas que ses propres difficultés avec telle ou telle firme ou coopérative arrivent à d'autres, doit écrire au journal.

Vous trouverez dans ce numéro des articles sur la taxe, sur le revenu laitier. Vous lirez aussi comment on expulse un agriculteur dans l'Ain parce que la loi et les notables sont généralement au service des gros propriétaires.

Vous prendrez connaissance en page 4 de la première expérience directe du *Croquant* : un méchoui avec des ouvriers de Framatome et notre projet de vendre nos produits aux ouvriers. Dites nous ce que vous pensez de cette initiative.

C'est bientôt le moment pour chaque agriculteur de faire son bilan de fin d'année.

Après une année de sécheresse 76, 77 a été une année de pluie avec tout ce que cela entraîne de difficultés à rentrer les foins et les moissons, et avec une baisse effroyable des rendements.

Mais en plus de ces problèmes de temps, est venue s'ajouter, une hausse des coûts de production 20 % supérieure en moyenne à la hausse des prix à la production. Tout augmenté, des aliments aux engrais en passant par le matériel.

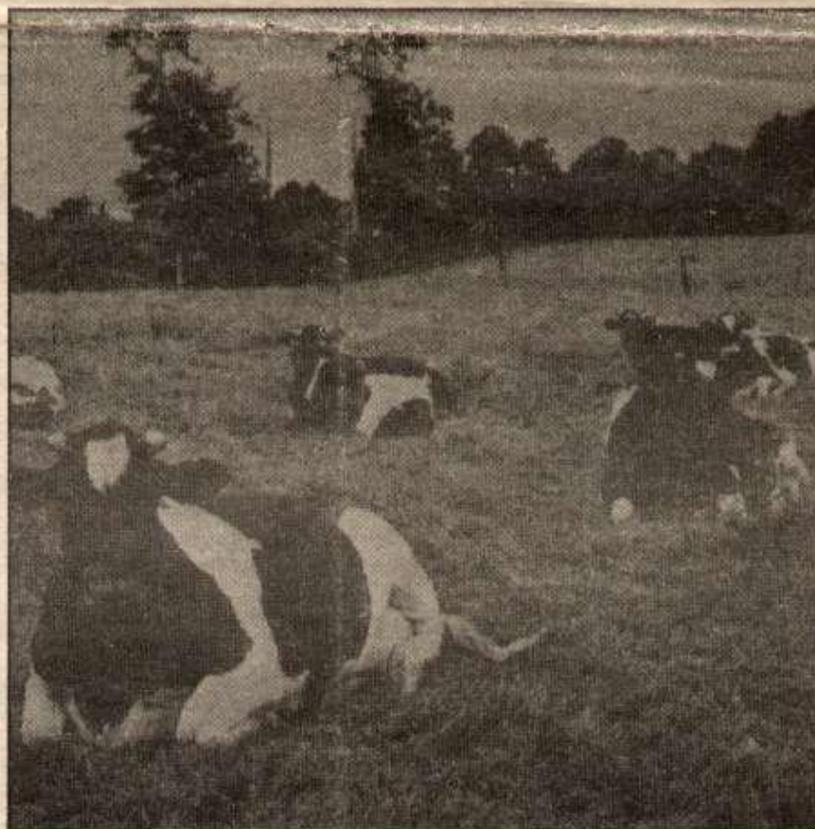
Voilà qu'en plus on enlève au producteur laitier 1,55 c par litre de lait. Autant considérer qu'un veau crèvera l'année prochaine dans votre étable.

Et quelles sont les positions des organisations agricoles. Quelles sont les actions pour refuser ces mesures et cette diminution du revenu du petit agriculteur ? La Bresse par exemple n'en voit guère la couleur. Il est vrai qu'on ne peut pas travailler dans l'intérêt des agriculteurs et en même temps dans les instances dirigeantes de l'agriculture de Saône et Loire.

Les petits paysans n'ont qu'une solution pour s'en sortir, c'est de s'unir pour organiser une lutte efficace. Cela se construit ailleurs. *Le Croquant* est là pour le construire en Saône et Loire et surtout en Bresse.

## LA TAXE DE CO-RESPONSABILITE

- pour faire baisser notre revenu
- pour aider les industriels à investir



Lire notre article en page 2

## UN PAS VERS L'UNITÉ OUVRIERS PAYSANS

Lire en page 4 le compte-rendu d'un méchoui regroupant des ouvriers de Framatome et des paysans

Le scandale Wessafic : des éleveurs en lutte

Lire page 2

L'Association Paysans-Travailleurs parle dans *Le Croquant*

Lire page 2

Dans l'Ain on cherche à expulser un paysan

Lire page 3

SOS Planoise : la mobilisation continue

Lire page 3

**En bref..**

Dans la Communauté européenne, de 1973 à 75, 230 000 exploitations bovines (7 %) ont disparu, ainsi que 133 000 exploitations porcines (4,7 %). Le secteur laitier : le nombre de producteurs a baissé de 10 %.

**ANTI-BIOTIQUES DANS LE LAIT**

La détection sera plus systématique : dès le 1<sup>er</sup> janvier 78 par les laboratoires professionnels.

Dessin tiré d'une revue de l'Association nationale Paysans-Travailleurs : «Réflexions sur le lait».

# TAXE DE CO-RESPONSABILITÉ : OU EN EST-ON ?

Après le paiement du lait à la M.S.U. on impose au producteur de lait, une nouvelle taxe qui amputera son revenu de 1,55 centimes par litre soit la valeur d'un veau par an pour une étable moyenne de 15 laitières.

Depuis un an environ, les organisations agricoles, les Pouvoirs publics les hautes instances européennes tentent par tous les moyens de se mettre d'accord pour imposer la perception de cette taxe et de son utilisation.

Les organisations agricoles (FNSEA, CNJA, FNPL, etc.) acceptent le prélèvement de la taxe directement sur la paye du lait en présentant comme préalable :

1) - «une participation à la co-gestion du marché laitier» ! Les producteurs peuvent-ils vraiment avoir la parole ? Participeront-ils réellement aux décisions ? Ou seront-ils réduits au rôle de figurant ?

2) - «La taxation des matières grasses végétales».

Déjà instituée dans le passé, cette taxation n'a jamais été appliquée. De

plus, cette taxe serait payée par les gouvernements des pays de la CEE et prélevée pour la France sur le budget de l'agriculture donc sur le dos des producteurs.

3) - «Le démantèlement des montants compensatoires et la création d'un Franc vert».

Les problèmes monétaires sont importants, dus à la fluctuation des monnaies entre les pays à monnaie forte (Allemagne) et faible (Grande-Bretagne et Italie).

Malgré les menaces, des sanctions sont prévues pour ceux qui ne paieront pas la taxe. Ceci entraînerait pour nos dirigeants des mesures plus dures : gel des prix, politique des quotas, le revenu des petits producteurs sera une fois de plus diminué, diminution qui intervient après trois années de baisse régulière.

Les fonds collectés serviront-ils vraiment à trouver des débouchés, à faire de la publicité pour les excédents laitiers comme il est prévu ou bien serviront-ils seulement à aider les industriels à restructurer leurs entreprises dans leur intérêt propre ? Les petites entreprises laitières qui ne peuvent exporter, nombreuses dans notre

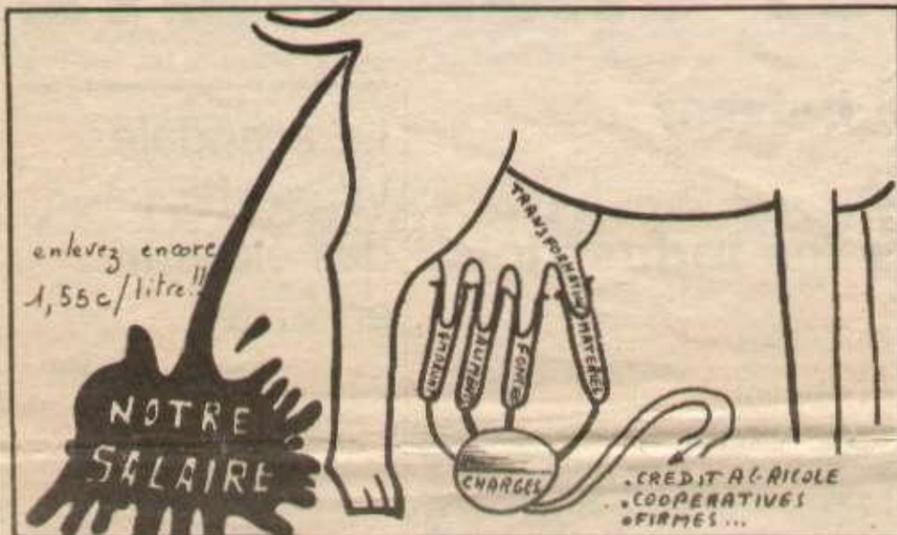
région seront mises en difficulté. Aucun contrôle n'est bien sûr possible par les producteurs sur la destination de cette taxe !

Pourtant est-ce la faute des petits producteurs s'il existe des excédents de lait ? Pourquoi serait-ce à eux d'en subir les conséquences et non au gros producteurs ? Qui pousse depuis quelques années à produire le plus possible ? Non, cette taxe n'a pas d'autre but que de baisser le revenu des petits producteurs pour mieux les éliminer, pour restructurer plus vite l'agriculture française. Combien d'agriculteurs entend-on dire dans notre région : «Puisque

c'est comme ça, on laissera les laitières !».

Devant les réticences des producteurs, certains FNSEA et CNJA ont appelé les producteurs de l'Ouest et d'ailleurs à s'opposer à la perception de cette taxe et de se préparer à passer à l'action. Pour la France, c'est en décembre que la première échéance sera prévue avec action rétroactive depuis septembre.

Producteurs, il faut demander à votre coopérative de ne pas percevoir cette taxe. Ce n'est pas son travail ! Dénoncez cette nouvelle mesure d'élimination et organisez l'action pour qu'elle soit éliminée !



**M. DEBATISSE NOUS DONNE LE POUVOIR!!**

«Les producteurs de lait n'ont pour le moment aucun pouvoir à Bruxelles. Ils doivent se rendre compte que cette taxe de coresponsabilité leur permettra de lutter pour mettre en place un mécanisme qui leur donnera le pouvoir qu'ils n'ont pas».

En bref, producteurs, acceptez cette taxe, vous aurez le pouvoir à Bruxelles !!!

**150 éleveurs ont occupé le 4 juillet le siège de Wessafic**

La Wessafic : Société franco-allemande de produits Nukamel.

Les producteurs de veaux recevaient des aliments de mauvaise qualité (50 cas, plus de 8 millions de dettes). Devant ce scandale, des éleveurs du Nord, Ouest Bretagne, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes ont occupé le siège de la société, malgré l'intervention de la police.

Cette manifestation a été à l'initiative du Comité de lutte des éleveurs intégrés et de Paysan-Travailleur. Une ouverture de négociations entre les producteurs et la firme a été obtenue. Un seul dossier n'a pas été pris en considération.

Celui des éleveurs Métral :

- 3 travailleurs pour 6 hectares et 500 veaux
- une dette de 620 000 francs réclamée par Wessafic.

Le tribunal d'Annecy et la Cour d'Appel de Chambéry ont évidemment soutenu la firme. Pourtant, l'aliment fourni était en infraction avec la loi selon une analyse.

Pourtant la Wessafic a fourni un produit anti-parasitaire aux Métral qui interdisait la consommation des bêtes pendant 3 ans.

Pourtant, les producteurs Métral ont été intoxiqués par ce produit.

Le comité de lutte des éleveurs intégrés demande :

- l'arrêt des poursuites et exécution des jugements
- la restitution des sommes déjà soustraites aux éleveurs
- la rémunération de leur travail.

**Producteurs de lait : notre revenu diminue !**

Depuis de nombreuses années, il semble que les producteurs de lait jouent de «malchance» car leur revenu est soumis à de nombreuses baisses :

- richesse de lait, environ moins 3 à 5 centimes par litre,
- taxe de co-responsabilité, environ moins 1,55 centimes par litre,
- qualité bactériologique : environ moins 5 à 8 centimes par litre soit pour l'ensemble des revenus, le litre de lait sera payé en moyenne 10 à 15 centimes de moins. De cette façon, seuls les mieux placés seront en mesure d'être plus compétitifs.

**PAYSANS-TRAVAILLEURS : Vers un syndicat de classe et de masse**

Depuis une dizaine d'années se dessine dans le monde paysan, un courant de paysans exploités. Au début dans le CNJA, puis de manière autonome : c'est Paysan-Travailleur. Des paysans prennent conscience de leur situation de travailleurs exploités, s'organisent et mènent la lutte. Ce sont les actions-lait : pour une rémunération du travail, le paiement du lait au prix de revient ; les actions foncières : la terre outil de travail, répartition de la terre par les paysans. Les actions-viande pour un revenu décent, etc.

Aujourd'hui, c'est contre la taxe de coresponsabilité que Paysan-Travailleur se mobilise. Cette taxe injuste de 1,55 centimes par litre pénalise surtout les petits et moyens producteurs de lait qui ont déjà un revenu modeste. Paysan-Travailleur dénonce la politique agricole qui consiste à



obliger les paysans modernisés à produire de plus en plus et à éliminer les petits paysans qui ne peuvent pas suivre. Le rôle du syndicat est d'impulser et de coordonner cette action.

Face à la situation de nombreux éleveurs intégrés, Paysan-Travailleur a participé à la création du Comité de liaison des éleveurs intégrés (C.L.E.I.). De nombreuses actions ont eu lieu contre les firmes la Valentinoise, la C.B.A., Sanders, etc., elles ont permis de sortir de nombreux éleveurs d'une situation de faillite. En ce moment des éleveurs de veaux s'affrontent à Wessafic qui leur réclame de l'argent alors qu'ils ont travaillé pour rien.

Les militants Paysan-Travailleur veulent que se mette en place et se développe un syndicat qui regroupe et défende la masse des paysans victimes du capitalisme en commençant par les plus petits, les plus menacés.

# Dans l'Ain, UN PETIT PAYSAN QUE L'ON CHERCHE A EXPULSER

Voici ce qui se passe dans une famille d'agriculteurs de Saint André-sur-Vieux-Jonc : la famille Tardy Gilbert. Fermiers dans la même ferme depuis 25 ans, ayant pris la suite des parents. Cette propriété comprenait 37 hectares d'un seul tenant. En 1970, ils ont acheté leurs bâtiments vétustes et 3 hectares de terrain.

En 1971, le reste de la propriété est à vendre, les fermiers se portent acquéreurs en signant d'abord une promesse de vente entre la propriétaire et eux, et ensuite par une acceptation de droit de préemption.

Par toutes sortes de manigances, entre le régisseur, le directeur de

la SAFER, et le notaire, ce droit de préemption lui a été supprimé par un procès verbal de carence établi par le notaire M<sup>e</sup> Mugnier fils. Donc la famille Tardy ne peut pas se rendre propriétaire.

Entre temps, deux avocats de Bourg-en-Bresse que nous avons pris à tour de rôle comme défenseur «Rifay et Dominjon» bloquent l'argent des fermages sans le commandement du tribunal. Ils informèrent le régisseur de leur possession d'argent mais ce dernier ne donna aucune suite et fit, par l'intermédiaire du tribunal, résilier le bail. Cependant, ils avaient toutes les preuves en mains, que les fermages

avaient été payés en temps voulu, mais bloqués par les avocats. Malgré ces preuves, le président Agniel supprima le droit au bail.

Par lettre du 22 juillet 76, le bâtonnier M<sup>e</sup> Coste (partie adverse) fait savoir que les propriétaires Duclos-Perret laissent le terrain jusqu'au 11 novembre 77, terminaison du bail.

Le jeudi 12 mai 77, les propriétaires Duclos-Perret, deux voisins des Tardy sont arrivés avec des pelleteuses et des tracteurs, sous le couvert d'huissier M<sup>e</sup> Lourtoux, de deux gendarmes et sur conseil de M<sup>e</sup> Jean avocat (partie adverse), ils se mirent en besogne de labourer le blé, l'orge et firent

autour des bâtiments Tardy un fossé d'environ 1,50 mètre de 2 à 3 mètres de large en arrachant aussi des arbres et des clôtures.

A l'heure où nous sommes, cette famille est dans l'obligation de placer 8 jeunes bêtes en parc payant. Quant aux 15 vaches laitières, elles se retrouvent dans deux hectares ; plus de foin, ni de paille et pratiquement plus d'ensilage. La prairie d'où ils sortaient tout leur foin pour l'hiver a été labourée par moitié et le reste est inutilisable à cause des outils passés dedans et aux crampons de clôtures jetés par-ci par-là et à cause des fossés.

Ayant contacté pas mal de personnes sujettes de pouvoir aider cette famille, nous constatons qu'il n'y a aucune suite.

Il est triste et abérant de constater la non-rapidité ou la non-capacité des services agricoles. Nous tenons à signaler que ce fermier a deux enfants, l'un de 23 ans qui aurait voulu rester à la terre, ayant le cheptel et le matériel voulus ; il est réduit à travailler en usine. Le second est sous les drapeaux. La situation est devenue très précaire et M. Tardy en a même intenté à ses jours. Sa femme et ses enfants sont désespérés. C'est honteux de voir que, parce que l'un des voisins propriétaire a de l'argent, il peut avec, décimer une famille de cette façon !



## Petit paysan

*L'angoisse pour campagne  
L'horizon rétréci  
Le vide des campagnes  
Esclave du crédit.*

*Les saisons que l'on guette  
Comme autant de menaces  
Les grandes heures muettes  
Les défaites qui lassent*

*Que fera-t-on demain ?  
Comment gagner son pain ?  
L'avenir est abîmé  
Et la vie est vertige*

*Ces tiges de maïs  
Que l'air d'été balance  
Et sur lesquelles glissent  
Souvenir des souffrances*

*Portent la décision  
De vivre ou de mourir  
On compte à la moisson  
Un délai pour partir*

*Seul devant l'horizon  
N'as-tu donc tant souffert  
Que pour cet abandon  
Des grâces de la terre.*

*Endetté et chassé  
Victime du capital  
Te voilà au fossé  
Chômeur idéal.*

## S.O.S. PLANOISE

Compte-rendu d'une réunion de l'association

Péchiney Ugine Kulmann, l'usine la plus polluante de France, a l'intention de créer une exploitation de fluorine dans la région autunoise, exploitation très étendue, avec mutilation de la forêt de La Planoise et risques connus de pollution pour l'agriculture.

Le 30 avril dernier, une association de défense se crée : S.O.S. Planoise qui mobilise la population agricole et rurale sur ce danger.

Réunion d'information de l'association le 1<sup>er</sup> octobre à Antully : sont présents une cinquantaine de membres, le maire d'Antully, le maire de Marmagne, un conseiller municipal d'Auxy, des présidents de syndicats agricoles, des agriculteurs. D'autres élus invités se sont excusés. Les journalistes, invités eux-aussi, sont absents.

### DES LETTRES

José Bobin, représentant l'Association, lit d'abord les réponses des ministères et des services publics aux questions que nous leur avons posées en

mai dernier : réponses, en général, décevantes. On prend acte, toutefois, de deux éléments positifs :

— les municipalités d'Antully, de Marmagne, de St-Symphorien, de Broye, partagent les inquiétudes et soutiennent l'action de SOS Planoise  
— L'ONF manifeste de grandes réticences devant les projets de la SECME, filiale de Péchiney, car la forêt de Planoise sera gravement endommagée en cas d'exploitation.

### VOUCHOT TMOIGNE

Le petit village de Vouchot, commune de Coran-

cy (58), est lui aussi concerné par la fluorine : le filon affleure entre deux maisons ! Albert Guyot, conseiller municipal et Président de l'Association de Défense de Vouchot, est venu dire ce qu'ont fait les habitants :

— «Tous ensemble, sans exception, nous avons fait reculer la C.F.M.U., qui finissait de prospecter, avant l'exploitation. Nous leur avons dit non et ils ne sont pas revenus. Mais si nous n'avions pas bougé, tout était terminé trois semaines plus tard, et l'exploitation était possible».

Suite à cette intervention chaleureuse, les participants expriment leur indignation d'avoir signé, pour la plupart, des autorisations de sondages pour la SECME sans avoir su exactement le véritable but de ces sondages. Ils s'engagent à refuser dorénavant toute autorisation de sondage ou autre deman-

### TROIS SITES D'EXPLOITATION

Il est alors question des trois sites connus des gisements de fluorine découverts par la SOGEREM, filiale Péchiney, et explorent pour la SECME. Ce qui suppose donc trois sites possibles d'exploitation :

— le gisement du Marquisat, premier à être exploité, jouxtant l'étang du Martinet, au-dessus du fameux barrage fantôme de Planoise, et s'étendant largement en direction de Montromble. Pollution des eaux, sujet qu'on développera par ailleurs.

— le gisement situé entre la Rive du Bois, Les Maulays, Les Queplots, Les Gouchots, lui aussi de grand intérêt.

— le gisement de la Charbonnière, aux confins des trois communes de St-Emiland, Antully, Auxy, où la fluorine est de meilleure qualité mais plus profonde.

Sur la carte d'état-major

au 1/25 000, on voit nettement que les deux derniers sites sont sur le bassin versant du barrage du pont du roi, et risqueront donc de polluer toute l'eau potable d'Autun, d'Épinac, de la Vallée de la Drée.

### NOUVEAUX OBJECTIFS

Après le point sur l'information distribuée lors du stand du 1<sup>er</sup> septembre à la Foire d'Autun, l'Association propose aux adhérents un condensé du Code Minier concernant le cas précis. En fin de réunion, une équipe renforcée se constitue avec trois objectifs précis :

— relancer la Communauté Urbaine ainsi que tous les élus concernés : une réunion globale de tous les intéressés est toujours à faire.

— axer maintenant le travail d'information de l'Association au niveau de la presse.

— continuer d'alerter tous les gens concernés par les projets (une bonne douzaine de hameaux), en particulier ceux dont les terres et l'habitation mêmes sont directement menacées.

L'Association  
SOS Planoise

**Le Croquant est votre journal**  
Écrivez des articles.  
Critiquez ceux que vous lisez.  
Envoyez à :  
Le Croquant  
BP N° 1 - 71 440 Montret  
Abonnement : 1 an 12 F, soutien 20 F

# L'UNITÉ OUVRIERS-PAYSANS

## Un premier pas pour *Le Croquant*

Le dimanche 18 septembre, dans une ferme de Bresse, des travailleurs de Framatome à Chalon et des paysans de Bresse se sont réunis autour d'un méchoui.

Nous avons voulu rompre l'isolement créé par notre travail, par nos conditions de vie et surtout, répondre à la division imposée par la presse et par la propagande de ceux qui nous dirigent.

Après une présentation des groupes : travailleurs de Framatome, paysans de Bresse, et représentants du syndicat Paysan-Travailleur, après un bref rappel des objectifs de cette journée ensemble, le mouton ne demandait qu'à être partagé : c'est autour d'une grande table que les discussions permirent de se connaître davantage.

Un débat fut organisé :

connaître nos milieux respectifs d'abord, nos difficultés, nos expériences de lutte (syndicats, grèves) ce fut le premier sujet abordé.

Nous sommes ouvriers et paysans, unis par le lien de travail productif, travail dont la part des bénéficiaires qui nous revient est bien maigre.

Le deuxième point a donc été l'unité nécessaire entre nous contre nos exploitants : patronat d'usine, direction de groupes agro-alimentaires, groupes bancaires, les procédés pour tirer le maximum de profit de notre travail sont sensiblement les mêmes à l'usine et à la campagne.

Des points de vue très constructifs ont été échangés notamment pour connaître la façon dont les petits paysans sont exploités par des contrats d'intégration avec des firmes ou des coopératives et

comment, tout en ayant un chiffre d'affaire très élevé, le bénéfice pour l'exploitant se traduit souvent par un déficit qui s'accumule d'année en année.

La Copal a été le principal nom cité sur la région de Bresse. Nous avons rappelé ses origines, ses débuts de coopérative soi-disant «socialiste» qui avait pour but de permettre aux petits agriculteurs de vivre sur leur terre de leur travail.

Ses dirigeants sont maintenant de gros agriculteurs et la Copal est ni plus ni moins une firme agro-alimentaire. L'intérêt des éleveurs et de ses adhérents passe bien loin après son intérêt personnel.

Une agricultrice a raconté comment, étant adhérente à la Copal, ayant signé un contrat d'intégration pour des pondeuses, il y a quelques années, elle a, comme tout

éleveur intégré, gagné de l'argent pendant deux ou trois ans et puis on lui a proposé d'agrandir bâtiment et nombres de volailles, on lui a installé des batteries. C'est alors que commença le déficit car les investissements énormes n'ont pas pu être réglés à cause d'un rendement devenu faible, d'une hausse constante du prix des aliments et d'une baisse du prix des œufs.

Nous avons aussi expliqué la taxe de co-responsabilité décidée à Bruxelles pour solder «écouler» les stocks de lait, taxe de 1,55 centimes par litre prélevée chez tous les producteurs alors que le prix du lait actuel payé au producteur est en moyenne de 88 centimes. Prélever encore une taxe sur ce prix dérisoire, ceci est le comble !

Travailleurs d'usine et agri-

culteurs ont dénoncé l'impôt sécheresse prélevé chez certains ouvriers. La prime qui a suivi pour les agriculteurs a favorisé surtout les gros qui n'avaient pas trop perdu et non les petits pour qui la sécheresse a porté un coup très dur. Les travailleurs de Framatome ont ensuite demandé à connaître l'influence des syndicats agricoles sur le Bresse. La FDSEA a été clairement définie comme étant dirigée par des gros agriculteurs qui n'ont rien à faire de l'intérêt des petits paysans. D'ailleurs la Fédération perd de son influence en Bresse. Certains dirigeants de la Fédération se retrouvent à la direction de la Copal du Crédit agricole, du Centre de gestion, de la Chambre d'Agriculture, etc. C'est ainsi que les plans gouvernementaux pour aider certains gros agriculteurs et éliminer

les petits s'appliquent en Saône et Loire.

La différence entre prix de revient d'un produit, prix de vente, puis prix à la consommation a été clairement montrée comme anormale. (Le lait, par exemple : le prix de revient en Bresse est calculé à 1,30 F, il est payé aux producteurs 88 centimes et le consommateur le paie près de 2 francs). Nous avons cherché aussi à répondre aux idées fausses du milieu agricole sur le monde ouvrier. La condition ouvrière ne se résume pas aux heures fixes et limitées de travail, aux congés payés, au salaire régulier, au temps libre, etc., que voit souvent l'agriculteur. Ce sont les postes et la vie déréglée qui s'en suit, les conditions de travail sans sécurité et à des cadences souvent élevées. Ce sont les salaires maigres avec lesquels il faut tout acheter et les dépenses sont nombreuses en ville. Ce sont les conditions de vie dans les Z.U.P. où les enfants n'ont souvent que le parking pour jouer, etc.

Ce premier pas vers l'unité, nous avons voulu l'élargir et le concrétiser par un lien direct entre nous. C'est ainsi que nous avons prévu des ventes directes de produits fermiers aux travailleurs de Framatome.

C'est vers cette initiative que nous orientons actuellement nos efforts et nous appelons tous les petits agriculteurs qui ressentent ce désir d'unité, à nous y aider.

Comme l'a dit Pierre, ouvrier à Framatome : «Les ouvriers achètent leurs produits «fermiers» à Mammoth. On leur fait croire que c'est moins cher mais ils paient l'essence pour y aller. Mammoth fait couler les petites boutiques par des bas prix. Après, il monte les prix comme il veut. Ce qu'il faut c'est passer directement du producteur petit paysan à l'ouvrier. Vendre ainsi directement, c'est aussi créer les liens entre nous pour lutter ensemble contre le capitalisme».

## Le Croquant a posé quelques questions

### • Aux travailleurs de Framatome

**Le Croquant :** Que penses-tu du méchoui auquel tu viens de participer ?

Alain : ouvrier : Le mouton était bon et les contacts enrichissants. Je ne m'étais pratiquement jamais préoccupé de savoir si les agriculteurs avaient des problèmes.

Pour moi, être paysan, cela voulait dire avoir sa petite propriété que l'on exploite au gré de son humeur ou de son courage. Bien sûr les journées sont parfois longues mais travailler en plein air et sans avoir de petits chefs sur le dos, ce ne devait pas être désagréable.

Ce méchoui a tout remis en cause : Paul m'a fait comprendre que beaucoup de petits paysans n'étaient pas propriétaires, ils louaient leur ferme tout comme je loue mon appartement à Chalon.

Certes, lorsque Robert et les autres vont ramasser les foin, ils n'ont pas de chefs sur le dos, mais c'est de même les cadences infernales, il faut ramener le char avant la nuit, avant la pluie... le plus rapidement possible car après il y a le grain à décharger, la pâtée des cochons à faire, les vaches à traire etc...

A la fin du mois, la paie ne tombe pas d'une façon régulière, mais les traites, elles, tombent. Pour survivre à la campagne, il faut investir, et c'est les crédits qui écrasent l'agriculteur. Certes Robert n'a pas de patron, mais sous couvert de protectionnisme la coopérative lui a tout pris et l'exploite maintenant.

Après ce méchoui, j'ai compris à quel point, le terme «travailleur des champs» était vrai. André, Raymonde, Robert Anne ne font pas les 3x8, ne connaissent pas l'éclairage artificiel pendant 8 heures, ne connaissent pas le bruit d'une meule ou d'un pistolet, ne bouffent pas de l'amiante à longueur de journée, mais pour eux, tout comme pour les travailleurs de Framatome, St Gobain ou Creusot-Loire, c'est une course folle pour survivre.

Nous sommes tous exploités et avons la volonté de nous en sortir, ce qui nous rapproche encore plus.

**Le Croquant :** et maintenant ?

Alain : Maintenant, eh bien, j'espère que nous allons aller plus loin. J'espère que les copains paysans ou de Chalon qui n'ont pas pu venir au méchoui se rencontreront quand même.

Je me faisais une fausse idée sur les agriculteurs. J'ai révisé mon jugement ; j'espère que les copains de Bresse ont eux aussi compris qu'être ouvrier, ce n'est pas forcément la joie.

J'espère que l'amitié ouvrier-paysan ne sera pas simplement un slogan. J'espère que la vente directe prévue à Framatome sera un pas de plus dans notre lutte commune, un pas de plus mais pas le dernier.

Pour la première fois, Anne et Robert ont pris cette année une semaine de vacances. Ça fait froid dans le dos mais ça réchauffe le cœur. Tous ensemble, il est possible de s'en sortir !

**Le Croquant :** que penses-tu de ce méchoui ?

Pierre : La journée a été réussie. Elle m'a permis de prendre

contact avec les paysans. Une chose m'a fait plaisir, c'est de constater qu'un certain nombre de personnes prennent conscience de l'état de vie actuelle et de l'exploitation de l'ouvrier comme de l'agriculteur.

**Le Croquant :** d'après toi, est-ce que les problèmes ouvriers et paysans sont les mêmes ?

Pierre : Leurs problèmes ne sont pas forcément les mêmes, mais lorsque l'on prononce le mot exploitation, et même, pour tous, on a vite fait de reconnaître l'exploitateur commun. C'est en partant de là que j'estime l'unité ouvriers paysans comme nécessaire. Je pense que les ouvriers ont besoin de paysans pour s'en sortir et inversement que les paysans ont besoin des ouvriers. C'est tous ensemble qu'il faut lutter !

### • Aux paysans

**Le Croquant :** que t'a apporté ce méchoui ?

Anne : Ce que j'ai trouvé de bien : j'ai appris des problèmes que je ne connaissais pas sur la vie des ouvriers : ceux qui font les postes, qui ne peuvent pas dormir le jour à cause du bruit, les problèmes posés par les petits salaires, les loyers exorbitants, je sais que je ne pourrai pas vivre et travailler en ville.

**Le Croquant :** Comment vois-tu la suite de l'unité avec les ouvriers ?

Anne : Les contacts avec les ouvriers sont très possibles. Il faut que les agriculteurs s'en donnent la peine.

La vente directe offre des possibilités, nous aurons du mal à discuter pendant la vente mais il faut créer le contact entre nous.

**Le Croquant :** qu'as-tu pensé de ce méchoui ?

Le méchoui a réuni pour la première fois des travailleurs et des paysans dans la région et c'est une bonne chose. De cette manière, j'ai pu comprendre le point de vue d'un certain nombre de travailleurs vis à vis des paysans, surtout sur leur «richesse». J'ai constaté, qu'ils ne connaissent pas les problèmes agricoles, l'endettement, les emprunts, les échéances de plus en plus lourdes à supporter.

De même, les agriculteurs connaissent mal les problèmes ouvriers, la paie tombe chaque mois mais le pouvoir d'achat est limité par la hausse des loyers, des produits alimentaires et d'autres choses encore.

**Le Croquant :** Comment vois-tu la suite de l'unité ?

L'unité doit se poursuivre et se renforcer. Par des rencontres comme le méchoui et à des discussions entre nous pour connaître nos problèmes et aller plus loin dans l'unité.